Portrait

Reprendre ses études pour servir la justice ecclésiastique : le parcours atypique de Pierre Guerigen

Prêtre du diocèse de Metz depuis 2001, Pierre Guerigen a fait le choix audacieux de reprendre des études à la Faculté de Droit canonique de l'ICP. Actuellement étudiant en licence canonique, il est également Official et responsable du tribunal ecclésiastique.

Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts

Découvrir la Faculté de Droit canonique de l'ICP



Elle prépare aux grades académiques canoniques en Droit canonique qu'elle confère au nom du Saint-Siège.

En outre, suivant les dispositions de l'article 38 des Statuts canonique de la Faculté : " Les règlements de la Faculté déterminent les diplômes internes que la Faculté peut délivrer ainsi que les conditions d'études qu'ils présupposent et les modalités de leurs examens ".

En savoir plus



ICP

TÉMOIGNAGE

La licence canonique, un retour aux études inspirant

En 2021, à la demande de son évêque, Pierre Guerigen entame **une licence canonique** à la Faculté de Droit canonique de l'ICP avec un objectif clair : **servir au sein du tribunal ecclésiastique**.

Un tribunal ecclésiastique est **une juridiction de l'Église** chargée de juger des affaires relevant du droit canonique, comme les annulations de mariage ou les fautes commises par des membres du clergé.

Grâce à cette formation exigeante, Pierre Guerigen occupe déjà un poste au tribunal, conciliant études et responsabilités professionnelles. Ce retour sur les bancs de l'université, après deux décennies consacrées à l'enseignement théologique et à l'accompagnement pastoral, témoigne d'une **belle capacité de remise en question**. Il y trouve une **stimulation intellectuelle** enrichissante et **un lien concret entre droit canonique et service pastoral**. De plus, son mémoire consacré au droit local en Alsace-Moselle, lui permet d'ancrer ses connaissances dans sa pratique quotidienne.

Entre expertise académique et expérience de vie

Si Pierre Guerigen est aujourd'hui étudiant, son parcours ne manque pas de richesse. Avant son sacerdoce, il avait déjà obtenu un **diplôme d'ingénieur en agriculture et en gestion d'entreprises**.

Cette expérience professionnelle, loin d'être anecdotique, lui a permis de **développer des compétences précieuses**. Une phrase marquante de son directeur d'école d'ingénieurs, qu'il garde en mémoire depuis 1987, résume bien sa philosophie : *« Le but de la formation n'est pas que vous accumuliez tous les savoirs, mais que vous acquériez des savoir-faire »*. Ce pragmatisme correspond parfaitement à son profil : **allier théorie et pratique dans son apprentissage du droit canonique**.

Au cœur du tribunal ecclésiastique : entre rigueur juridique et accompagnement pastoral

Son **engagement au sein du tribunal ecclésiastique** est également central dans son parcours actuel. En tant que responsable du tribunal, il consacre une grande partie de son temps à traiter des cas d'invalidité de mariages. Bien que ce domaine soit exigeant, il y a découvert des **aspects passionnants et enrichissants**, **au service du droit et du salut des âmes.**

En reprenant ses études à la Faculté de Droit canonique, Pierre Guerigen prouve qu'**il n'est jamais trop tard pour se former et se réinventer**. Son parcours d'étudiant atypique inspire et montre que **la licence canonique peut ouvrir de nouvelles voies**, même après des années de vie professionnelle au sein de l'Église.

Publié le 13 février 2025 – Mis à jour le 20 février 2025

A lire aussi

À LA UNE

TÉMOIGNAGE

Tous les tags